

LA MAISON
DE
SAINT-LAZARE



par Pierre LAFENESTRE



La Maison de Saint- Lazare

par Pierre LAFENESTRE

Dessins de SERGE IVANOFF
Photos Identité Judiciaire



Le vieil escalier de bois qui conduit au "Pont d'Avignon"

Il y a plus d'un siècle que l'on a condamné à mort la vieille léproserie de Saint-Ladre.

Mais la sombre bâtisse, si riche en souvenirs, bénéficiant des difficultés que soulevait son déplacement, avait jusqu'à ce jour résisté aux multiples attaques des urbanistes. La première datait de 1802. Seule l'église gothique en fut la victime en 1823.

Un siècle passa. Le 22 décembre 1906, l'Assemblée départementale approuvait la construction d'une nouvelle maison cellulaire d'arrêt, de justice et de correction pour femmes, à Paris, dans le quartier de Javel.

Vers la même époque, dans le juste souci de séparer enfin les vénériennes des détenues de droit commun, on envisagea d'édifier, rue Wurtz, un établissement destiné à remplacer la section administrative de Saint-Lazare. Ces projets n'aboutirent pas.

Le 21 décembre 1912, le Conseil général adopta le principe de la reconstruction à Pantin des prisons de Saint-Lazare et de la Petite Roquette. Mais la guerre survint avant que cette question fût résolue.

En 1922, on reparla du transfert de Saint-Lazare : la section administrative serait hébergée

à l'hospice de la Salpêtrière ; à défaut de la Salpêtrière on songea à l'hospice de Bicêtre. On parla aussi d'édifier des constructions nouvelles sur un terrain dépendant de la Salpêtrière.

Trop onéreux, ce projet fut abandonné en 1923 et c'est alors que, laissant à l'Administration pénitentiaire le choix de la solution qui lui conviendrait le mieux, les Commissions compétentes du Conseil général adoptèrent successivement le 21 décembre 1927 et le 11 juillet 1928 les suggestions préfectorales : les bâtiments compris entre la Chapelle et la rue du Faubourg-Saint-Denis, qui menaçaient ruine, seraient démolis. Un square serait planté à leur place ; on conserverait la Chapelle et l'admirable infirmerie construite en 1832 par Pierre Baltard (1764-1846), père de Victor Baltard (1805-1878), architecte des Halles Centrales. Mais ces vastes salles, largement aérées, où depuis 1836 étaient soignées les vénériennes, resteraient insuffisantes au logement de la Communauté, des bureaux et des pension-

naires saines. C'est pourquoi l'on décida d'édifier des bâtiments neufs, les uns en arrière de l'infirmerie où l'on installerait un atelier, un réfectoire et les cuisines; les autres, de chaque côté de la Chapelle, en bordure du square. A droite les bureaux et les logements du personnel; à gauche la communauté.

Le 4 mars 1932, adoptant les conclusions de M. A. Mossé, Inspecteur général des Services administratifs chargé d'une enquête sur les prisons de la Seine, le Garde des Sceaux décida le transfert de ses détenues à la Petite Roquette

être décidée. Certes, les amoureux des vieilles pierres défendent avec une passion digne d'éloges les vestiges du passé, ces vestiges qui sont les titres de noblesse d'une cité. Je me rappelle à ce propos la fière réponse du félibre Paul Mariéton à un Américain qui, assistant à ses côtés à une représentation du Théâtre d'Orange, lui demandait: « Combien m'en coûterait-il pour construire un théâtre pareil dans mon pays? »

— Deux mille ans, Monsieur.

Sans doute beaucoup de vieilles ruines n'ont



La façade, rue du Faubourg Saint-Denis

et invita la Préfecture de Police à prendre possession dans un délai très court de la prison de Saint-Lazare et de son infirmerie. Il n'y avait plus de temps à perdre pour transformer la vieille maison. Entrepris aussitôt sur des plans déjà établis en accord avec l'Administration pénitentiaire, et que la Préfecture de Police modifia profondément dans un but de confort et d'hygiène, les travaux furent poussés activement. Le 1^{er} juillet 1935 le gros œuvre était terminé et le 1^{er} janvier de cette année l'installation était achevée.

Ce n'est pas sans avoir subi les assauts répétés des historiens et de la Commission du Vieux Paris que la démolition de Saint-Lazare a pu

de prix qu'à cause de leur âge et de leurs souvenirs. Encore faut-il que leur vétusté ne constitue pas un danger public et conserve des traces visibles de leur ancienne splendeur. Il faut aussi que leurs souvenirs soient authentiques et sans mélanges. Les murs de Saint-Lazare tombaient en lambeaux, ses planchers en poussière, ses parois, badigeonnées au coaltar, avaient perdu leurs anciennes parures. Tout, au cours du siècle dernier, avait été laissé dans un tel état de délabrement qu'on aurait vainement de nos jours englouti des millions pour essayer de doter ces bâtiments de l'hygiène, air et lumière, indispensables à des malades.

Quant aux souvenirs? Nous allons voir, à travers les légendes et les mutilations, ce qu'il en reste. Le nom seul « Saint-Lazare », accolé



« ...Les murs de Saint Lazare tombaient en ruines... ses parois, badigeonnées au coaltar, avaient perdu leurs anciennes parures... »



LES VIEUX COULOIRS DE SAINT-LAZARE

à celui de l'admirable Vincent de Paul, est peut-être ce qui demeure de plus pur ; car ce nom, plus que les pierres dégradées et relativement récentes, évoque dans la mémoire des hommes des tragédies sanglantes, des misères, des larmes et des splendeurs d'apostolat. Aussi ce nom sera-t-il conservé à cette nouvelle Maison qui, suivant un mot du Docteur Bizard « ne sera plus du tout une Prison, elle sera mieux qu'un Hôpital, elle sera l'Asile où seront soignées les pauvres petites pécheresses blessées. »

Singulier retour des choses ! Destinée aux vénériennes, les lépreuses de notre temps, la Maison de Saint-Lazare ou plutôt de Saint-Ladre — ce qui n'est qu'une seule et même personne — fut à l'origine une léproserie ou, comme on disait alors, une maladrerie, d'où le vocable sous lequel elle fut placée.

Qui sait, d'ailleurs, si au Moyen-Âge, beaucoup de lépreux n'étaient pas simplement des syphilitiques ?

Au VI^e siècle, dans un espace bordé de nos jours à l'est par le Faubourg Saint-Martin, se trouvait une abbaye — l'Abbaye de Saint-Laurent — dont les dépendances s'étendaient fort loin à l'ouest, au nord et au sud, et qui fut saccagée au X^e siècle par les Northmans. Jusqu'à cette époque, le clergé de Notre-Dame qui se rendait en procession à Saint-Denis y faisait une station.

Pour la première fois, en 1124, un acte authentique fait mention de la maladrerie de Saint-Ladre-lez-Paris. On peut donc supposer avec le Docteur Léon Bizard (1) que Saint-Lazare existait déjà à la fin du XI^e siècle et que cet établissement fut édifié sur une partie des ruines de l'Abbaye de Saint-Laurent.

Quoiqu'il en soit, la maladrerie et ses dépendances devaient s'étendre dans le vaste quadrilatère que forment actuellement le boulevard de la Chapelle, la rue du Faubourg-Poissonnière, la rue du Paradis et le Faubourg Saint-Denis.

Si l'on considère les plans de Paris dressés au XIV^e siècle, on se rend compte que les bâtiments étaient environnés d'immenses terrains de culture dont les produits constituaient une ressource pour la communauté. D'ailleurs, à l'origine, les lépreux ne furent pas logés dans un édifice unique, mais dans de petits pavillons isolés que l'on construisait suivant les nécessités.

Placée sous la tutelle du chapitre de Notre-Dame, administrée par une communauté de religieux et de religieuses, ayant à sa tête un Prieur, la léproserie de Saint-Ladre paraît avoir été fondée par les bourgeois de Paris à une époque où la lèpre avait pris un développement inquiétant. Elle était, en effet, réservée à des lépreux, nés, à Paris, de parents légitimes et bourgeois. Une exception était faite en faveur de la corporation des boulangers, qui passaient à l'époque pour contracter la lèpre plus facilement que les autres artisans, à cause de la chaleur des fours. En échange de cette faveur, les maîtres-boulangers devaient chaque semaine apporter une dîme en nature qui fut, au XV^e siècle, remplacée par une redevance en argent.

Saint-Ladre accueillait riches et pauvres, ceux-ci gratuitement, ceux-là moyennant un loyer ; mais grâce aux donations royales ou autres — grâce à une sage administration et à de bons placements fonciers, la communauté prospérait de plus en plus chaque jour. Situé sur la route royale de Paris à Saint-Denis, il était de tradition que les rois et les reines de France s'arrêtaient à Saint-Ladre en revenant de Saint-Denis. On fit même construire à leur usage un logis royal qui devait se trouver à droite de la porte d'entrée et, persistance de la tradition, le dernier roi qui s'arrêta à Saint-Lazare fut Louis XV.

Après la mort des souverains, le cortège parti de Notre-Dame faisait également une station à Saint-Lazare où se donnait l'absoute.

Quelques-uns d'entre eux, à la veille d'événements importants, y passaient quelques heures de retraite et de méditation ; c'est ainsi qu'en 1147 Louis le Jeune, prêt à partir en Terre Sainte, vint s'y recueillir pendant tout un jour et que Philippe Auguste y séjourna deux fois en 1189 et le 23 juillet 1191.

Au cours du XIV^e siècle, la munificence royale s'étendit largement sur la léproserie. Philippe VI créa à son profit la foire de Saint-Laurent dont nous aurons l'occasion de reparler plus loin.

L'enclos de Saint-Ladre fut dévasté au cours de la guerre de Cent ans. Jeanne d'Arc y déploya dit-on, ses troupes, pour monter à l'assaut de Paris.

Aux XV^e et XVI^e siècles, les rois purent se désintéresser de Saint-Lazare et les guerres de religion achevèrent l'œuvre de destruction de la guerre de Cent ans.

Au XVII^e siècle la lèpre n'était plus considérée comme un fléau épidémique parce qu'on savait distinguer la véritable lèpre des autres affections cutanées ; aussi le nombre des lé-

(1) Pour ceux qui voudraient étudier à fond l'histoire de la Maison de Saint-Lazare, il leur serait indispensable de se reporter au superbe volume que le Docteur Léon Bizard a consacré, en collaboration avec Mlle Jane Chapon, à la Prison de Saint-Lazare dont il fut, pendant plus d'un tiers de siècle, l'un des médecins-chefs.

preux était-il insignifiant ; par surcroît, la règle des chanoines de Saint-Victor qui, depuis un siècle, administraient Saint-Lazare se relâchait de plus en plus chaque jour. Puissamment riches encore, malgré les ruines de trois siècles de guerre, les religieux menaient une vie dissolue et de graves dissentiments s'élevaient entre eux et leur prieur, Adrien Le Bon. En 1631, celui-ci, las de lutter, songea à permuter son bénéfice et le proposa à M. Vincent, aumônier des Galères du Roy, dont les œuvres multiples et prospères se trouvaient à l'étroit dans le Collège des Bons Enfants.

A cette époque, l'établissement comprenait encore de vastes bâtiments qui n'abritaient plus de lépreux, mais seulement quelques malheureux fous et quelques chanoines. Après un an d'hésitations, M. Vincent accepta l'offre d'Adrien Le Bon et le 7 janvier 1632 il entra résolument en possession de Saint-Lazare.

Ici commence une vie nouvelle, pleine de gloire et de splendeur morale qui va durer près de trente ans. Du 7 janvier 1632 au 27 septembre 1660, Saint-Lazare sera le centre lumineux d'où vont rayonner sur toute la France les œuvres innombrables créées par le bon aumônier des Galères : grands et petits séminaires, œuvre des prisons, confrérie de la charité, novices des esclaves, des hôpitaux, petites sœurs des pauvres. Capitale de la Charité, le couvent du Faubourg Saint-Denis accueillera toutes les infortunes : asile de retraite et de pardon, les plus hautes personnalités du royaume y viendront oublier quelques jours, quelques semaines, quelques mois, le bruit et les vanités du monde.

Jamais le bon M. Vincent n'aurait pu, en 1632, prévoir que « le colossal ensemble de ces constructions serait un jour trop petit pour toutes les œuvres dont il deviendrait le centre et l'ardent foyer. On se demande même aujourd'hui, dans le recul de la merveilleuse histoire, si cette gigantesque et vieille Commanderie de Saint-Lazare n'était pas bâtie et disposée exprès, de tout temps, pour devenir, à l'heure prescrite, le berceau et le domicile attiré, la Maison Mère des ordres de tout genre auxquels Saint Vincent devait attacher son nom et sa gloire. C'est désormais sa résidence, son palais, palais sans lambris dorés, ni plafonds à peinture... mais quand même demeure royale aussi à sa façon et dont Saint Vincent, avec une rapidité et une intelligence admirables, va faire pendant vingt-huit ans et pour longtemps encore

après lui le Louvre de la Charité, le Vatican de son humble Génie ». (H. Lavedan, M. Vincent, aumônier des Galères. — Librairie Plon.)

De trente prêtres au début, la Communauté allait comprendre par la suite plus de deux cents ecclésiastiques de tous grades : prêtres, novices, étudiants, sans compter les hôtes de passage et quels hôtes ! et en quel nombre ! Car les mardis de Saint-Lazare — les grands mardis — jours où les Ordinandés se réunissaient pour écouter les conférences de M. Vincent, devinrent si suivis que la Maison « regorgeait de prêtres ».

Quant aux « retraites », fort à la mode au Grand Siècle, où se coudoyaient jeunes et vieux, clercs et laïcs, docteurs en Sorbonne et bacheliers, nobles et manants, ouvriers, magistrats, en un mot toutes les classes de la société, elles prirent une ampleur extraordinaire. Le Docteur Bizard estime à 20.000 le nombre des personnes qui séjournèrent à Saint-Lazare au temps de Saint-Vincent de Paul. Parmi les plus illustres, il cite Bossuet, Fléchier, Massillon, Turenne, Condé, Richelieu, Mazarin, Louis XIII, Anne d'Autriche et Louis XIV.

Il ne reste plus, dans les bâtiments qu'on va abattre — hormis la porte de bois sculpté du réfectoire — aucun vestige de ces augustes séjours.

Quant Vincent de Paul prit possession de Saint-Lazare, une bonne moitié des bâtiments allait s'effondrer. En 1638, Vincent fit réparer ceux qui longeaient le Faubourg Saint-Denis ; mais ce pavillon fut lui-même reconstruit en 1683, ainsi que le prouve le cadran solaire de la Cour d'honneur.

L'aile nord, c'est-à-dire l'aile en équerre à droite, a été construite ou au moins surélevée en 1780. Certaines pierres portent cette date. Cette précision, gravée dans la muraille, détruit hélas ! la légende touchante, entretenue pieusement par la tradition des sœurs de Marie-Joseph, que Saint Vincent est mort dans la cellule qui leur sert encore d'oratoire, puisque cette cellule se trouve dans la partie de l'édifice qui fut construite après la mort du saint. La seule chose certaine, c'est que la dépouille mortelle avait été descendue dans le chœur de l'église aujourd'hui disparue. En 1724, lors des cérémonies de la béatification, le cercueil fut remonté dans l'église puis redescendu dans la crypte. Il y resta jusqu'en 1729. Des infiltrations, qui avaient endommagé la crypte, nécessitèrent l'exhumation du Bienheureux. Ses restes furent alors enfermés dans une chasse d'argent qu'on plaça sur l'autel de l'église. En 1737, le Bienheu-

reux est canonisé. En 1789, lors du sac de Saint-Lazare, la châsse est respectée ; mais en 1792, en raison de son prix, elle est confisquée ; les ossements sont réunis dans une cassette qu'on confia à un notaire. Celui-ci conserva le précieux dépôt jusqu'en 1804. De cette date à 1830, la cassette resta aux mains des Sœurs de la Charité. En 1830, au cours d'une cérémonie solennelle, les reliques, enfermées dans une nouvelle châsse d'argent massif, furent ramenées à la Maison Mère de la Mission, rue de Sèvres. Ce n'était pas encore le hâvre de salut. En 1909, lors de la loi de séparation, la châsse fut emportée en Belgique d'où la guerre l'expulsa. Craignant pour leurs chères reliques, des pères Lazaristes, au prix de mille dangers, réussirent, en effet, à traverser les lignes ennemies et à transporter leur précieux fardeau en Angleterre. Enfin, en 1919, la châsse est revenue prendre sa place sur l'autel de la rue de Sèvres.

On possède une description assez exacte des bâtiments existants en 1660, description qui

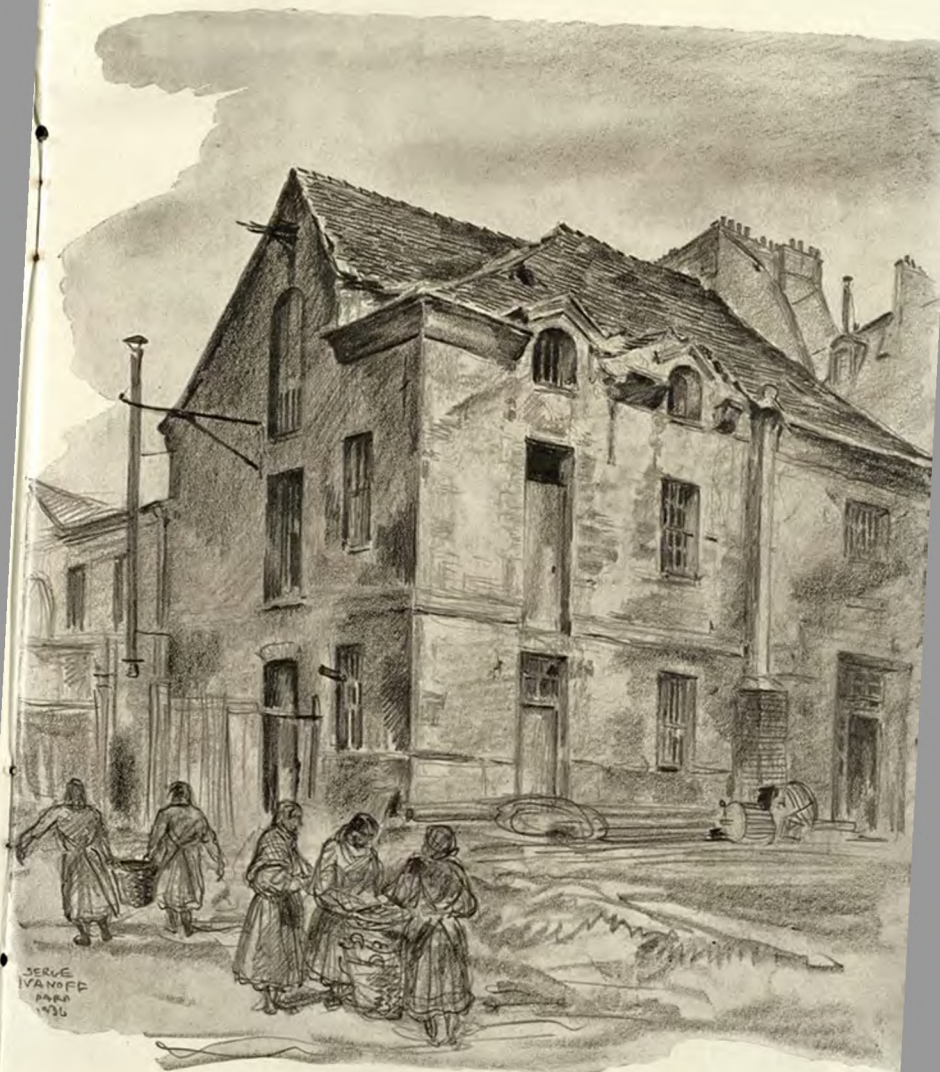
prouve que de l'époque de Saint Vincent il ne subsiste plus — et dans quel état de délabrement ! — que le pavillon d'entrée d'une maison réservée aux Ordinand ; le réfectoire qui, hormis la porte en bois sculpté dont nous avons parlé plus haut, n'a conservé que ses quatre murs ; le pavillon central enfin, mais qui a subi tant de transformations intérieures qu'il ne demeure, en dehors des escaliers, aucun vestige de l'époque du Saint. Le reste, ainsi que l'Eglise, a été détruit au cours des siècles.

Les successeurs de Saint Vincent furent, en effet, des bâtisseurs. Or, nul ne démolit plus facilement qu'un bâtisseur. Ce n'est pas nouveauté. On voit, en étudiant les ruines de Rome, que les empereurs romains ont prêché d'exemple. En tous cas, c'est aux Pères Lazaristes de la fin du XVII^e siècle qu'on doit la plus grande partie des bâtiments actuels.

En perdant Saint Vincent, la Maison de Saint-Lazare avait perdu son rayonnement mon-

Pavillon d'entrée de la maison des Ordinand
A gauche, chambre où Bossuet vint faire une retraite





SERVE
IVANOFF
PARIS
1936

LA MAISON RÉSERVÉE AUX ORDINANDS

dain, si je puis dire ; mais l'institution elle-même persista, non sans subir de profondes modifications. La clientèle était aussi nombreuse ; mais elle n'avait plus la même qualité. Peu à peu on s'acheminait du couvent où les retraites étaient volontaires vers la maison où les retraites seraient imposées et à la fin du XVIII^e siècle, Saint-Lazare devint une maison de force. Il y avait toujours sans doute un couvent, mais aussi une prison, un lieu de correction et un asile d'aliénés ! On y était reçu sur lettres de cachet. Mais, cinglante grâce, les jeunes dissipés que leur famille faisait enfermer, moyennant un prix de pension assez élevé, étaient accueillis par un robuste flagellant qui ne ménageait pas sa peine. L'internement débutait par une sérieuse fessée, appliquée suivant les règles. Aussi l'envoi à Saint-Lazare, plutôt qu'à la Bastille ou à Vincennes, était-il la terreur des jeunes gens.

Parmi les plus célèbres victimes de la flagellation des Lazaristes, il faut citer Beaumarchais, non le jeune Caron, mais l'auteur déjà illustre du « Mariage de Figaro ». L'histoire, qui fit à l'époque le bruit que l'on conçoit, vaut la peine d'être contée.

Les représentations du « Mariage de Figaro » soulevèrent des polémiques passionnées qu'on a peine à imaginer aujourd'hui. Pamphlets, libelles s'échangèrent. On chuchotait que le Roi, la Reine et surtout le Comte de Provence s'étaient opposés, tant qu'ils l'avaient pu, à la première représentation. Aussi Beaumarchais comptait-il des ennemis puissants parmi les gens de Cour et d'Académie.

Par malheur pour lui, Beaumarchais, ripostant à un libelle, écrivit : « Quand j'ai dû vaincre lions et tigres pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire ainsi qu'une servante hollandaise, à battre l'osier tous les matins sur l'insecte vil de la nuit. » Ce dernier trait visait l'académicien Suard qui était maigre comme un clou. Mais le Comte de Provence, quoique fort gros, le prit pour lui. Un soir, dans la nuit du 7 au 8 mars 1785, alors que le roi faisait une partie de cartes, le Comte de Provence lui montra la lettre de Beaumarchais et lui souffla que lions et tigres vaincus désignaient clairement le roi et la reine qui s'étaient montrés hostiles aux représentations du « Mariage ». Le roi, furieux, prit un crayon, jeta l'ordre d'écrouer sur un sept de pique qu'il avait devant lui et, comble d'injure — et maladresse politique aussi — spécifia qu'il s'agissait de Saint-Lazare. Et voilà notre Beaumarchais obligé, malgré ses cinquante-

trois ans et sa gloire mondiale, de recevoir le fouet comme un gamin.

Paris commença par faire des gorges chaudes de l'aventure : des caricatures circulèrent qui représentaient l'auteur du « Mariage » en posture de flagellé, sous les yeux d'Almaviva, de Figaro, de la Comtesse et de Chérubin. Puis l'opinion s' alarma de cette atteinte outrageante à la liberté d'écrire. Songez qu'on était à la veille de la Révolution. Au bout de cinq jours, Louis XVI donna l'ordre d'élargir Beaumarchais qui refusa, voulant une réparation éclatante. On le persuada néanmoins de rentrer chez lui, rue Vieille-du-Temple. Il y consentit, mais s'obstina à rester au logis jusqu'à complète satisfaction. Tout Paris alors défila sous ses fenêtres. On commença par arrêter une marchande d'estampes qui vendait sa caricature en flagellé. Beaumarchais tint bon, réclamant des juges. Enfin, le roi céda ; les ministres eurent l'ordre d'aller assister aux représentations du « Mariage ». Beaumarchais capitula et, suprême réparation, quelques mois après, son « Barbier de Séville » fut joué à Trianon par la reine dans le rôle de Rosine et le Comte d'Artois dans celui de Figaro.

La Révolution approchait à grands pas. Saint-Lazare allait être la première victime des fureurs populaires. La Communauté passait pour fort riche. Elle l'était en effet. Propriétaire d'un grand nombre d'immeubles ou de terres dans Paris et la banlieue, intéressée dans l'exploitation des coches et carrosses de Saint-Germain, Rouen, Laon, etc. ; elle bénéficiait en outre d'un grand nombre de franchises et, jusqu'en 1777, des revenus de la Foire Saint-Laurant.

Créée, nous l'avons vu, par Philippe VI, cette foire, qui fut la rivale de celle de Saint-Germain, se tenait entre Paris et le Bourget. Au début, elle ne comportait que des boutiques ou échoppes sommairement construites. Ne durant à ses débuts qu'un seul jour, elle jouit par la suite de prolongations successives et au XVIII^e siècle, elle se tenait pendant deux mois entiers. A cette époque-là, elle était complètement ceinte de murs percés de quatre entrées, sillonnée d'avenues pavées, plantées de beaux arbres, et bordées par des boutiques. La Foire était fort courue par le grand monde. On y vendait jusqu'à des objets précieux et des collections rares. Au Moyen-Age, des bateleurs distraient la foule. Polichinelle y fit sa première apparition. On y montrait aussi des bêtes féroces, des animaux savants. Au XVI^e siècle,

comme la Foire Saint-Germain, elle eut son Théâtre, moyennant une redevance payée aux Confrères de la Passion, sorte de Société des Auteurs de l'époque. Au XVII^e siècle, la Comédie-Française prit ombrage du succès des représentations données dans les Foires. Grâce à son monopole, les pièces dialoguées y furent interdites. Pour déjouer cette mesure implacable, on imagina d'intercaler des couplets chantés dans les dialogues, de telle sorte que la Comédie-Française ne pourrait plus crier à la concurrence déloyale. Et c'est ainsi qu'au XVIII^e siècle, à cause de l'intransigeance des comédiens français, naquit un nouveau genre, l'Opéra-Comique, qui fleurit d'une façon toute particulière à la Foire Saint-Laurent de 1721 à 1752.

La Foire, achetée aux Pères Lazaristes en 1777 par un Sr Givaudan, survécut à la Révolution ; mais sa vogue allait en diminuant chaque jour ; elle passa de mains en mains et les nécessités édilitaires amenèrent sa ruine définitive vers 1830.

Après un hiver particulièrement rigoureux, le printemps de 1789 naissait sous de fâcheux auspices. La famine avait sévi. On accusait des grands personnages de vouloir accaparer le blé pour affamer le peuple. L'ouverture des États-Généraux, les discussions qui s'élevèrent entre le Tiers-Etat et les ordres privilégiés et qui durèrent près de deux mois n'étaient pas choses à calmer les esprits. L'annonce du renvoi de Necker tomba sur Paris, dans la journée du 12 juillet, comme une bombe incendiaire qui mit le feu aux poudres. Le spectre de la famine se dressa de nouveau devant les yeux des Parisiens. Dans la soirée, le bruit courut qu'on trouverait chez les Lazaristes blés, vivres, vins, approvisionnements énormes. Aussitôt une foule en délire, hommes, femmes, gamins de quatorze et quinze ans, armés de piques et autres armes hétéroclites d'un autre âge, se porta au Faubourg Saint-Denis.

Michelet, dans son Histoire de la Révolution, place le sac de Saint-Lazare dans la matinée du 13. « On chargea, écrit-il, plus de 50 voitures qui furent conduites à la Halle. On brisa tout, on mangea, on but ce qui restait dans la maison ; du reste on n'emporta rien : le premier qui essaya de le faire fut pendu par le peuple même. » Les faits sont exacts, mais non l'heure de l'attentat. C'est dans la nuit du 12 au 13 que Saint-Lazare fut assailli. Les témoins sont unanimes à cet égard. Un procès-verbal établi par le lieu-

tenant-juge de Courville, le 16 juillet, débute ainsi : « Le lundi 13 du présent mois, à 2 heures et demi du matin. » Témoins et procès-verbal ajoutent d'ailleurs, ce que ne dit pas Michelet, que des énergumènes mirent le feu aux granges et aux greniers. Heureusement, un bataillon de milice bourgeoise put arriver assez tôt pour circonscrire l'incendie. En tous cas, tous les tableaux qui ornaient le réfectoire étaient en lambeaux et la riche bibliothèque de près de 50.000 volumes dispersée, les livres mutilés.

Au lendemain de cet assaut, les religieux continuèrent à vivre dans leur demeure dévastée. Ils crurent même un instant pouvoir regarder l'avenir avec confiance, car des dons affluèrent pour leur permettre de réparer les bâtiments. Confiance vite déçue. En 1790, leur propriété devint « bien national ». Ils pouvaient en jouir, mais non en toucher les revenus. Deux ans après, la Congrégation elle-même est supprimée et le 1^{er} septembre 1792 elle quitte définitivement Saint-Lazare, échappant ainsi peut-être aux massacres des jours suivants.

Dès ce moment, on commença à aménager la totalité de la vieille demeure en prison. Elle ne devint pourtant un lieu de détention d'une manière officielle que le 18 janvier 1794 (29 nivôse an II).

Le premier prisonnier qui entra à Saint-Lazare le 29 nivôse fut un nommé Jean-Baptiste Jossier, 38 ans, né à Auxerre, défenseur officieux. Il eut la chance d'être libéré le 2 fructidor suivant.

Au début, il y eut un grand désordre dans la prison. Les détenus jouissaient d'une liberté relative. Libres de se promener dans les couloirs, baptisés du nom des mois du calendrier républicain, ils se rendaient de mutuelles visites. Ils pouvaient échanger des lettres avec leur famille et leurs amis. Grâce à la complaisance d'un geôlier bienfaisant, le Sieur Naudet, qui fut d'ailleurs pour cela traduit devant le Tribunal Révolutionnaire et, par miracle, acquitté, ils avaient pu garnir leurs cellules de meubles et d'objets de toilette. Au cours des réceptions, on jouait de la harpe et du clavecin ; les peintres pouvaient travailler à loisir. C'est ainsi que nous possédons de nombreuses œuvres d'Hubert Robert, véritables documents indispensables à consulter pour avoir une idée de la vie des prisonniers à Saint-Lazare et le portrait d'André Chénier, exécuté la veille de la mort du poète par le peintre Suvée. Dans la cour qui s'ouvrait alors sur la campagne, celle qui fut

close au XIX^e siècle par la chapelle et les bâtiments annexes, on organisait des parties de ballon immortalisées par une peinture d'Hubert Robert, aujourd'hui au Musée Carnavalet et par les vers d'André Chénier.

Ici même, en ces parcs où la mort nous fait paître
où la hache nous tire au sort,
Beaux poullets sont écrits : maris, amants sont dupes ;
Caquetages, intrigues de sois,
On y chante, on y joue, on y lève des jupes :
On y fait chansons et bons mots ;
L'un gousse et fait bondir sur les toits et les vitres
Un ballon tout gonflé de vent.
Comme sont les discours des sept cents plats bêtres
Dont Barère est le plus savant.

(IAMBES.)

Malheureusement, ces plaisirs leur furent interdits. Semé, le géolier qui remplaça Naudet, était rude et timoré. Sa femme, une sans-culotte acharnée, le menait au doigt et à l'œil. Par crainte de subir le sort de son prédécesseur, il fit du zèle. En outre, par un sadisme inouï, les administrateurs qui se succédèrent, Gagnant, Bergot, s'ingénierent à accabler les prisonniers de vexations toujours nouvelles. Les consignes les plus extravagantes étaient imposées puis levées tour à tour. C'était comme une véritable douche écossaise. Quelques jours avant la fin, en messidor, Gagnant imagina de créer un réfectoire commun pour tous les prisonniers : défense de faire entrer des victuailles de l'extérieur.

Près de six mois avaient passé sans que le « pourvoyeur » de la guillotine ait fait son apparition à Saint-Lazare. Les charges contre les détenus étaient-elles trop faibles ? Leurs dossiers avaient-ils été oubliés ?

Quoi qu'il en soit, au début de messidor, pour pouvoir mettre en application les décrets de ventôse qui distribuaient à des sans-culottes les biens des suspects, il était nécessaire de supprimer ces suspects et de vider les prisons. Des commissions spéciales avaient même été désignées pour procéder à cette épuration. Pour vider les prisons, quel meilleur prétexte qu'une conspiration de détenus ! Herman, l'implacable président du Tribunal révolutionnaire, avait d'ailleurs dénoncé au Comité de Salut public ces prisons « pleines de gens ayant trempé dans les diverses factions ou conjurations que la Convention a anéanties et dont elle a puni les Chefs ». On monta donc de toutes pièces des conjurations. Celle de Saint-Lazare eut pour instigateur un certain Manini, se disant comte milanais, que le Comité de Sûreté générale employait comme interprète. S'assurant le concours d'un serrurier, le nommé Coquerie, il accusa quatre détenus d'avoir voulu acheter ledit Coquerie pour faciliter leur évasion. En possession de cette dénonciation, Herman

se rend lui-même à Saint-Lazare, y place deux de ses agents, Jaubert et Robinet. Ceux-ci consultent le registre d'écrout et dressent une liste d'une quarantaine de noms qui est envoyée le 4 juillet aux administrateurs de la police. Chénier, ni Roucher le poète des mois, ni le peintre Suvée, ni Hubert Robert ne figurent encore sur cet état. Ce fut Herman qui y ajouta les noms de Chénier et de Roucher. Ces deux poètes étaient accusés, non sans raison d'ailleurs, d'être hostiles à Robespierre. Mais pour perdre Chénier plus sûrement on le confondit volontairement avec l'un de ses frères qui avait été aide de camp de Dumouriez. On reconnut l'erreur devant le Tribunal révolutionnaire, mais le président Herman déclara au jury que cela n'avait aucune importance.

Le 11 juillet (23 messidor) des enquêteurs se rendent à Saint-Lazare et interrogent les quatre détenus accusés par Manini qui, naturellement, protestent contre l'accusation dont ils sont l'objet. Le témoignage de Coquerie les accable et, bien que l'enquête n'ait porté que sur quatre prisonniers, le 2 thermidor, une semaine avant la fin de la Terreur, on rédige une liste définitive qui comporte 80 noms. Soixante-quatorze d'entre eux, dont Chénier et Roucher, sont exécutés les 6, 7 et 8 thermidor. Le 9 thermidor sauva les autres.

Bien que la Terreur ait pris fin, la prison continuera à recevoir des prisonniers jusqu'au mois de décembre. Le 24 frimaire an III (14 décembre 1794) il n'y avait plus qu'un seul détenu qui sortira ce jour-là. Le lendemain, Saint-Lazare recevait encore une fois une nouvelle affectation.

Prison de Saint-Lazare ! Aucun vocable n'évoque mieux dans nos esprits l'image des géolés révolutionnaires. Pourtant les autres prisons de la Capitale voyaient fleurir, au seuil de la mort, une vie mondaine, si je puis dire, comparable à celle qu'on mena quelque temps au Faubourg Saint-Denis. Que ce soit au Luxembourg, au Plessis, à la Maison d'arrêt de la rue de Sèvres, à la prison des Carmes, aux Madelonnettes où l'on envoyait les artistes de la Comédie-Française, « la vieille société de France n'abdiquait pas » comme disaient les Goncourt. Il n'y avait guère de différence entre l'agonie dans ces prisons et l'attente du supplice à Saint-Lazare.

Le pourvoyeur paraît. Quelle sera la proie
Que la hache appelle aujourd'hui ?
Chacun frissonne, écoute et chacun avec joie
Voit que ce n'est pas encor lui.
Ce sera toi demain, insensible imbécile...

(IAMBES.)

Deux vieilles
"pensionnaires"
préposées au ba-
iloyage des couloirs



Des personnages illustres y furent incarcérés. Sur les 2.800 victimes exécutées à Paris, sous la Terreur, il n'y en eut que 74 qui aient séjourné à Saint-Lazare. Saint-Lazare enfin, n'a fonctionné comme antichambre du supplice que pendant moins d'un semestre. N'importe ! lorsqu'on parle des prisons de la Révolution, c'est immédiatement à Saint-Lazare que l'on pense. C'est que la vie des prisonniers y a été minutieusement dépeinte par les lettres du poète Roucher à sa fille et par les œuvres d'Hubert Robert ; c'est enfin et surtout que cette geôle a été immortalisée par les poèmes d'André Chénier.

Evidemment, sur ce point, les regrets des archéologues pourraient paraître justifiés, si les bâtiments qui avaient abrité ces illustres victimes avaient conservé quelque ce fût qui rappelât ce passé dramatique. Or, si les murs subsistent, si les couloirs ont conservé le même aspect lugubre, si les deux grilles de fer ferment toujours la galerie du rez-de-chaussée, il ne reste plus rien dans les dispositions intérieures qui puisse évoquer le souvenir de ce semestre tragique. La fameuse porte, « le casse-gueule », cette porte qu'on ne franchissait après l'appel des noms, que pour monter dans la charrette qui vous conduisait au Tribunal révolutionnaire, avait été bouchée. Les cours elles-mêmes, la cour où l'on jouait au ballon, ne présentent plus le même aspect. En 1794, ce n'étaient pas à proprement parler des cours. Elles faisaient suite à des jardins. Chénier, nous l'avons vu, les qualifiait de parcs « où la mort nous fait paître ».

C'est au début du XIX^e siècle, après la démolition de l'Eglise gothique et d'une partie des Ordinandes et la construction du grand bâtiment situé au sud, que la première cour s'est trouvée complètement close. C'est en 1832, par suite de l'achèvement de la nouvelle Chapelle et de l'infirmerie, qu'il en a été de même pour la seconde. Ce qui suffit pour modifier profondément leur caractère.

Ces travaux d'aménagement intérieur et ces nouvelles constructions avaient été imposés par la nouvelle affectation — la dernière — que recevait, en vertu d'un décret de la Convention du 25 frimaire an III (15 décembre 1794) la Maison d'arrêt de Saint-Lazare : Saint-Lazare devenait une prison réservée aux femmes.

La Convention avait rendu ce décret à la suite de deux rapports déposés par Pierre Paganel, ancien curé de Noailiac, Conventionnel, membre du Comité de Secours publics, et relatifs « aux prisons, maisons d'arrêt ou de police, de répression, et aux hospices de santé. »

Le rapporteur signale que les maisons de répression sont des « tombeaux ténébreux », indignes de la morale et de l'humanité. « Tout ce que l'oisiveté engendre de vices, dit-il, tout ce que les vices ont de plus révoltant, tout ce que la licence inspire de plus effréné se trouve réuni dans ces maisons où sont entassées des femmes déjà corrompues et dont la Société a dû réprimer



Le grand dortoir sous les combles,
dans l'ancien bâtiment

les débauches, en même temps qu'elle en a voulu prévenir les suites mortelles. » (Rapport de Paganel, cité par le Docteur Bizard.)

L'ancien curé estime, qu'en vertu de l'adage « il faut rendre heureux ceux que l'on veut rendre sages », on doit avant toutes choses améliorer les conditions matérielles et morales du séjour des femmes dans les prisons : les conditions matérielles en rendant habitables et salubres les prisons ; les conditions morales, en occupant les femmes à des travaux constants ; lingerie, broderie, filature de laine et de coton, qui leur feront perdre le goût de l'oisiveté et de la débauche.

La Convention adopta avec enthousiasme les conclusions de Paganel et chargea le Comité des Travaux publics de procéder immédiatement à des travaux d'aménagement ; le Comité d'agriculture, du commerce et d'approvisionnement de prendre sans délai des mesures pour employer les détenues « à un travail utile, journalier et non interrompu », et le Comité de Secours public d'assurer la salubrité des prisons.

Le décret du 25 frimaire décida enfin que les

filles ou femmes, condamnées à la détention ou à la réclusion, qui sont dans les Maisons de Vincennes, de la Salpêtrière et de la Force seront transférées dans le délai d'une décade à Saint-Lazare.

Le Comité de Secours public devra, dans un délai de deux décades, présenter « le plan du travail qu'il conviendra d'établir dans la Maison de détention et de réclusion de Saint-Lazare ».

On se mit rapidement au travail. Saint-Lazare est en état de recevoir ses pensionnaires avant l'été. Naudet, le geôlier bienfaisant, est réintégré dans ses fonctions. Entre temps, la plupart des dépendances de l'ancienne Maison sont loties, traversées par des rues nouvelles où s'élèvent bientôt des maisons particulières. En peu de mois, Saint-Lazare est réduit aux bâtiments de la prison.

Les années passent sans apporter de grands changements. L'Eglise gothique, désaffectée par la Révolution et transformée en grenier à foin, s'écroulait déjà à la fin du siècle. Dès l'an XI, les architectes réclamaient sa démolition. Quand même elle survécut au Consulat

et à l'Empire; car on ne la démolit qu'en 1823, sans toucher heureusement aux sacristies, haute et basse, reliées entre elles par un escalier muni d'une rampe de fer forgé de l'époque Louis XV, toujours intacte et que le Musée Carnavalet accueillera, je l'espère.

La Restauration, qui avait abattu la Chapelle, poursuivait en fait le projet d'agrandissement envisagé par la Convention. Dès 1824, l'administration pénitentiaire prévoyait la construction d'une infirmerie, de ses dépendances et d'une Chapelle, et l'établissement de dortoirs. C'est alors que l'on construisit l'aile sud qui va être démolie, l'infirmerie et la Chapelle qui sont conservées. Comme nous l'avons dit plus haut, ces travaux, achevés en 1832, furent dirigés par l'architecte Pierre Baltard. Les constructions terminées, la prison fut divisée, à peu près comme elle l'était encore en 1932, en trois quartiers : le quartier judiciaire ou première section réservé aux détenues de droit commun ; le



La " ménagerie " : succession de cellules où étaient enfermées les détenues de droit commun récalcitrantes.

quartier administratif ou deuxième section pour les filles publiques ; l'infirmerie pour les malades et les vénériennes. En effet, en 1836, on avait décidé d'héberger à Saint-Lazare les filles publiques jusqu'alors internées aux Madelonnettes.

Deux courts épisodes de l'histoire de Paris modifièrent pendant quelque temps la vie de la prison : les journées de février 1848 qui firent affecter l'infirmerie aux insurgés blessés et les semaines de la Commune, du 19 mars au 24 mai 1871, pendant lesquelles se succédèrent deux directeurs, un ancien lieutenant de la Garde nationale, Philippe Hesse, et un ancien directeur de

Mazas, Charles Mouton. Le Préfet de Police, Raoul Rigault, leur avait adjoint deux singuliers personnages, un nommé La Brunière de Médecis et un certain Méphisto, dont le véritable nom n'est pas venu jusqu'à nous et qu'on peut soupçonner d'un rôle d'agent double entre Versailles et l'insurrection. On a de lui un portrait amusant : « C'était le type du Croquemitaine. Son surnom lui venait de son étrange accoutrement. Assez joli garçon, la figure ponctuée d'énormes moustaches, il promenait partout un uniforme complètement rouge, tout chamarré d'or où des crosses de revolver se montraient menaçantes à la ceinture. Il jurait constamment d'une voix de stentor... Il est juste de dire qu'il s'en tenait aux menaces. »

Mouton, qui succéda à Philippe Hesse en avril, se préoccupa surtout de profiter de ses pouvoirs discrétionnaires. Au grand émoi des religieuses, Saint-Lazare devint, avec ses pensionnaires, une sorte de gigantesque boîte de nuit où l'on s'amusait prodigieusement. Maxime du Camp, qui publia dans la « Revue des Deux Mondes » une série d'études sur Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie, raconte que le nouveau directeur « installa dans le quartier des mineures un Paradis de Mahomet où le plaisir ne chômait pas. »

L'arrivée des Versillais ramena l'ordre dans la maison. Et la vie normale reprit, et suivit son cours jusqu'à ces dernières années, non sans que de véhémentes protestations se fussent

élevées à plusieurs reprises contre l'institution même de cet établissement où se trouvaient réunies à la fois des criminelles et de malheureuses filles qui n'étaient envoyées à Saint-Lazare que par mesure sanitaire. Moralistes, médecins, administrateurs se sont trouvés d'accord pour protester contre cette promiscuité, « dans cette maison maudite où les murailles suent le vice » (Maxime du Camp).

Nous avons vu, en commençant, les difficultés auxquelles la Préfecture de Police s'est trouvée en butte pour amener cette séparation. L'ombre de Saint Vincent a-t-elle protégé sa vieille Maison ? Coïncidence étrange : c'est l'année du tricentenaire de l'entrée de M. Vincent à Saint-Lazare que l'administration pénitentiaire abandonna la prison et que la Préfecture de Police résolut d'en faire un véritable hospice.

Les prisonnières de droit commun évacuées à la Petite-Roquette, il ne resta plus à Saint-Lazare que les seules prostituées (1932).

Aussi, du jour au lendemain, toutes les portes intérieures, jusque-là fermées au triple verrou, restèrent-elles ouvertes ; tout ce qui pouvait rappeler le régime pénitentiaire fut aboli, sans d'ailleurs que l'ordre fût un seul moment troublé par la liberté relative qui régnait dans l'enceinte de la Maison. Le régime alimentaire fut immédiatement amélioré ; les filles malades furent dotées d'un costume plus seyant, d'une



Dans le vieux Saint-Lazare : cellule à quatre lits



Ce qui va disparaître...

lingerie plus fine. Une discipline de sanatorium succéda à une discipline de prison. Malheureusement, il n'était pas possible d'élargir les fenêtres, d'aérer les couloirs qui, pareils à des cryptes, n'ont jamais été purifiés par le soleil. Il aurait été inutilement onéreux de tapisser ou de repeindre ces vieux murs décrépits, « coaltarisés » jusqu'à hauteur d'homme, puisqu'ils étaient voués à la pioche du démolisseur.

Meubler de neuf les chambres qui restaient

quand même d'obscures cellules, très souvent envahies par les punaises, eût été une folie somptuaire que l'Administration ne pouvait se permettre. Pendant quatre ans, on devrait se contenter de chaises dépaillées, de tables branlantes. On para au plus pressé. Les dortoirs furent garnis d'une literie d'hôpital. On acheta des ustensiles de toilette qui faisaient à peu près défaut. Des salles de bains furent réinstallées et les cabinets médicaux, où se tinrent en permanence des infirmières diplômées, furent



Une habitée
de St-Lazare.

remis entièrement à neuf et dotés des instruments et des appareils les plus perfectionnés. Enfin, grâce à une subvention spéciale du Ministère de l'Hygiène, on put organiser sans délai un service d'assistantes sociales. Et la vie se poursuivait dans l'attente du nouvel hôpital. Les filles continuèrent à gravir, les mains derrière le dos, geste qui leur est familier, les larges marches du vieil escalier qui conduit à une petite pièce, peu claire, chauffée par un grand poêle, meublée d'une sorte de tribune où se tenait une religieuse, et qu'on surnommait le Pont d'Avignon, parce qu'on était forcé d'y passer « en rond » pour pénétrer dans les différents couloirs. Là, sur des bancs de bois, grossièrement équarris, venaient souvent se chauffer de vieilles prostituées qui, méprisant la Maison départementale de Nanterre, avaient préféré venir finir leurs jours en paix dans la Maison de Saint Vincent. Pour prix de l'hospitalité qu'on leur accordait, et moyennant un maigre salaire, elles se livraient à différents travaux : celle-ci aidant les infirmières à nettoyer les cabinets médicaux ; celle-là assistant, depuis trente ans

Le " Pont d'Avignon " où tous, médecins, avocats et pensionnaires devaient passer.





la pharmacienne ; les autres, moins expertes, s'occupant de tenir les doratoires et les couloirs en un parfait état de propreté.

Et ces bonnes vieilles attendaient l'achèvement de l'hôpital dont elles voyaient, d'un œil plein d'espérance, les bâtiments sortir de terre et monter vers le ciel, comme d'énormes plantes nourries par un sol généreux. C'est que, sous l'intelligente et artistique direction de M. Gaston Lefol, architecte en Chef de la Ville de Paris, auteur des plans, les travaux furent entrepris et menés avec célérité. En quelques mois, le dispensaire Toussaint-Barthélemy, ouvert aux hommes et aux femmes, put être mis en service. Dire que ce dispensaire avait fonctionné pendant plus de vingt-cinq ans dans une salle délabrée donnant sur le faubourg Saint-Denis, une salle où dix personnes se trouvaient trop à l'étroit, où les hommes et les femmes n'étaient séparés que par une grande toile qu'on pendait au plafond ! Aujourd'hui, le nouveau dispensaire, bien qu'il soit de belles dimensions, est déjà devenu trop exigu. On commence à en construire un autre. Pour donner un aspect agréable à la Maison de Saint-Lazare qui, lorsque les vieux bâtiments seront abattus,

L'aile sud qui va disparaître. Aux fenêtres, à droite, les barreaux provenant de la Bastille.



Un vieil employé



s'étendra le long d'un vaste square, l'architecte, en souvenir de l'époque où la Maison eut sa plus belle histoire, a conçu sa façade dans le style du XVII^e siècle : murs en briques rouges, encadrés par des chaînes de pierre. La Chapelle de Pierre Baltard a reçu un revêtement identique. Une grille basse, dissimulée par des troènes, achèvera de donner de l'agrément à la façade.

L'ancienne infirmerie, entièrement restaurée, murs revêtus de carreaux de faïence, sol couvert de mosaïques, comporte trois étages de dortoirs. A chaque étage, une magnifique salle de propreté, aux eaux courantes chaude et froide, a remplacé un dortoir de l'ancienne infirmerie. Chaque dortoir comptant 20 lits, il a fallu compléter les plans primitifs pour retrouver le même nombre de places. A cet effet, un bâtiment, de style moderne celui-là, et qui, de l'extérieur, semble n'être qu'une immense verrière, prévu pour un seul rez-de-chaussée — cuisine, réfectoire et atelier de couture et de lingerie — a dû être surélevé de deux étages. Au premier étage, deux immenses dortoirs ; au deuxième étage, les chambres, claires, nettes, largement éclairées où seront accueillies les femmes qui viendront se faire soigner librement.



Dans le grand dortoir du vieux Saint-Lazare : 6 lavabos, 2 bidets, 80 femmes l.,.



Un coin de la vieille cuisine

Si l'on a tenu, en effet, à donner un pareil confort à cet établissement, si l'on a voulu qu'il ne puisse en rien rappeler une maison de détention, c'est qu'on s'est rappelé l'adage de Paganel : rendons heureux ceux qu'on veut rendre sages.

Les maladies vénériennes, la syphilis en particulier, sont des fléaux redoutables qui n'at-

teignent pas seulement l'individu, mais la race. Or, on ne guérit pas qu'avec de la contrainte ; on soigne mieux par la persuasion. Les efforts de nos admirables assistantes sociales ne tendent d'abord qu'à ce but ; persuader aux filles malades qu'il leur faut se soigner. Ce n'est qu'ensuite qu'elles tâchent à les sortir de la prostitution.



Le plafond du vieil escalier du XVII^e siècle

D'ailleurs leurs efforts vers ce double but se conjuguent avec ceux des médecins et des infirmières, et si Toussaint-Barthélemy est devenu trop petit, ce n'est pas que le nombre des malades ait augmenté dans Paris, c'est que le nombre des gens qui ont compris la nécessité de se soigner — et qui se soignent — est bien plus élevé.

Il est hors de doute que convenablement traitées, les maladies vénériennes sont jugulées. Il est indispensable qu'on le sache. Il faut que les filles malades comprennent qu'elles ont elles-mêmes intérêt à se faire soigner et que, d'elles-mêmes, elles sollicitent leur hospitalisation. Mais il leur faut vivre. Les hôpitaux de l'Assistance publique ne peuvent leur offrir de des soins. Saint-Lazare leur assurera en plus leur vie quotidienne. Dans les anciennes murailles, on ne pouvait songer à les attirer, bien qu'on y ait compté pourtant quelques pensionnaires volontaires ; mais dans le nouveau Saint-Lazare, où survivra l'esprit de charité de Saint Vincent, dans ces salles propres, claires et gaies où ne régnera pas une discipline tatillonne, on peut espérer que le nombre des volontaires ira chaque jour grandissant. Beaucoup « d'insoumises »

— la plaie la plus dangereuse de la prostitution — ne se cachent que par la peur de « Saint-Lago ». Saint-Lago n'étant plus, Saint-Lazare, largement ouvert, leur offrant un asile accueillant, il n'y a pas de doute que cette dangereuse catégorie de filles aille en diminuant. D'autre part, il sera plus facile avec des salles et des ateliers ensoleillés de redonner le goût du travail à des jeunes femmes, souvent presque encore des enfants, que la débâche n'a pas entièrement corrompues.

Complétée par une Maison d'Accueil, créée dans la banlieue parisienne, grâce à la généreuse initiative d'un médecin où seront hébergées, jusqu'au jour où on leur trouvera une situation, les filles venues de Saint-Lazare, l'action des Assistantes sociales se trouvera déjà singulièrement facilitée par les nouvelles conditions de séjour des malades. Car rien ne rend plus apte aux bonnes pensées que le bien-être.

Voulant enfin créer à Saint-Lazare un véritable centre de vénéréologie où les savants de tous pays puissent venir se documenter, les installations scientifiques ne furent pas plus négligées que les autres. Les laboratoires et les salles

de visites ont été, sur les indications et sous le contrôle du Professeur Tanon, Inspecteur général des Services techniques d'Hygiène de la Préfecture de Police, et des quatre médecins-chefs, les docteurs Clément Simon, Fernet, Lévy-Bing et Périn, dotés de l'outillage le plus moderne.

Ainsi, en moins de cinq ans, grâce à la générosité du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, grâce à celle du Ministère de la Santé publique qui a supporté la moitié de toutes les charges et contribuera chaque année aux frais médicaux de l'hôpital, la Maison de Saint-Lazare, accueillante et lumineuse, a pu ouvrir ses portes toutes grandes aux « petites pécheresses blessées » qui viennent y chercher la guérison et peut-être une vie nouvelle.

Pierre Taperente

La Maison de Santé de Saint-Lazare

Et maintenant, après les dessins, si vivants et si exacts de M. Serge Ivanof, qui, seuls, pouvaient rendre sensible la morne solennité des bâtiments qui vont disparaître, voici de remarquables photographies exécutées par le Service de l'Identité Judiciaire. Elles nous traduisent fidèlement l'impression de lumière et de vie qu'on ressent en parcourant les vastes salles et les larges couloirs ensoleillés dus à l'ingéniosité artistique de l'architecte en chef M. Lefol et aménagés avec un soin méticuleux par M. Legros, Directeur de la Maison de Santé de Saint-Lazare.

P. L.

MM. Lefol, architecte en chef de la Ville de Paris (à gauche) et ses collaborateurs.



L'ancienne infirmerie entièrement restaurée avec ses trois étages de dortoirs.

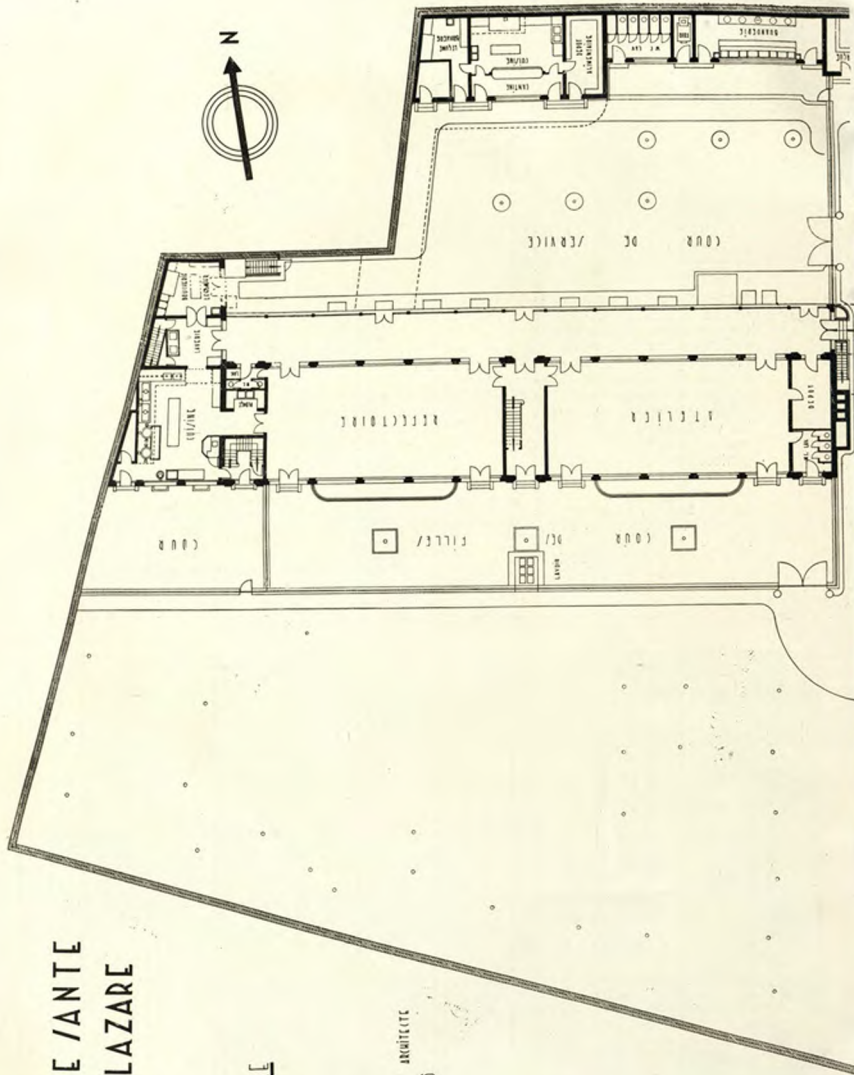


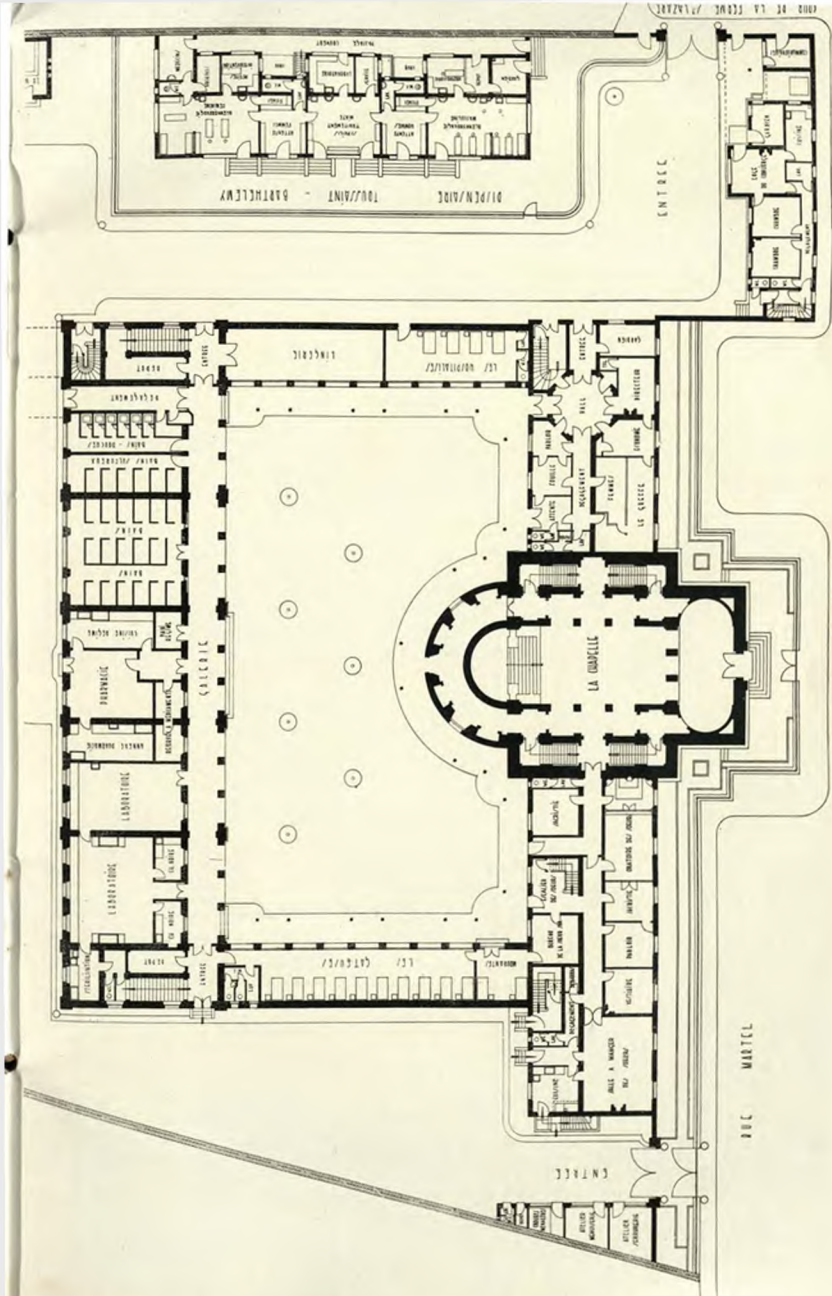
MAISON DE / ANTE
/ AINT - LAZARE

PLAN DU
REZ - DE - CHAUSSEE

ECHELLE: 0:01 P.M.

MONSIEUR GASTON LEFOL ARCHITECTE
PARIS, LE 1936





/ SQUARE

RUE MARETEL

RUE MARETEL

ENTREE

ENTREE

DIPLOME/BOITE
TOURNAINT - BARTHELEMY

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

ENTREE

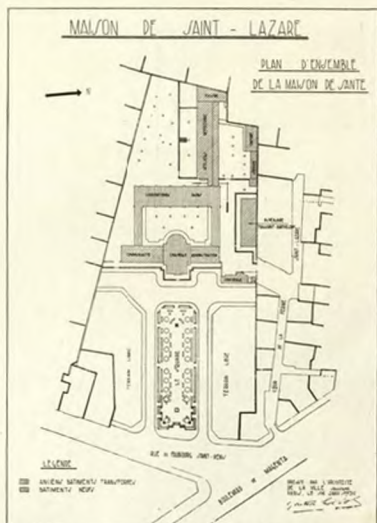
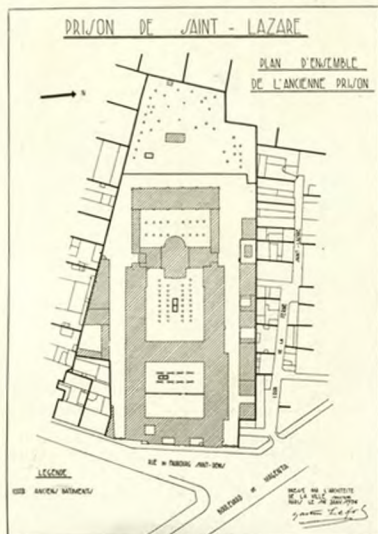
ENTREE

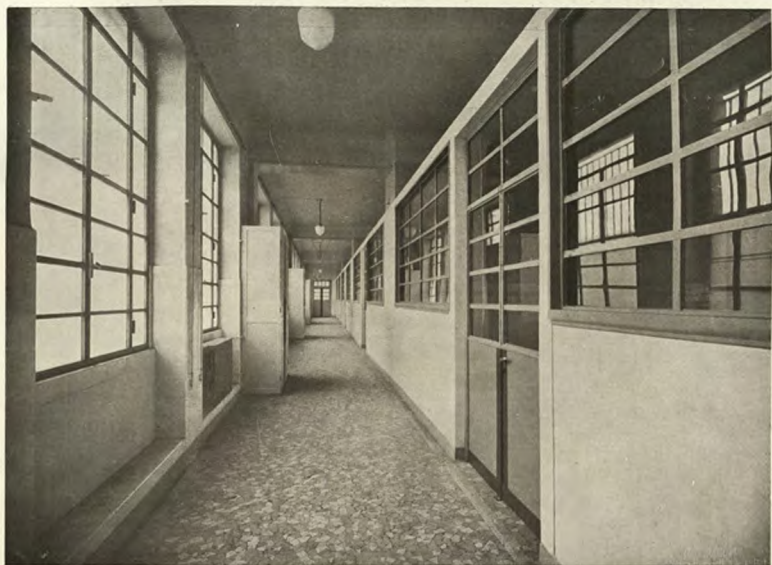
ENTREE

ENTREE



La Chapelle, construite par Pierre Baltard (1832).





Couloir desservant l'étage

Un dortoir de 20 lits





Les salles de propreté



Le couloir séparant
les salles de bain



M. Legros, directeur de la
Maison de Saint-Lazare



La cuisine

La chaufferie



Le réfectoire





Les internes de Saint-Lazare se plaisaient à peindre sur les murs de leur salle de garde des scènes d'un réalisme trop outrancier pour qu'elles puissent être reproduites ici.

Avant que ces fresques ne soient démolies, avec le vieux Saint-Lazare, nous en reproduisons ci-dessus, les plus décentes motifs. L'obsession de la syphilis et les désastres qu'elle cause a inspiré ces sujets.

